



Direction

Tel. 05 56 33 92 87 / 88

secretariat.direction@crous-bordeaux.fr

18 rue du Hamel

CS 11616

33080 Bordeaux Cedex

Conseil d'administration du mercredi 17 juin 2020

Délibération n°05/b-2020-06

Point n° 5b | Conventions et partenariats

Convention d'intention au sujet de l'école d'ingénieurs ESTACA

<p>Exposé des motifs</p> <p>L'Université Bordeaux-Montaigne souhaite accueillir sur le foncier dont elle a la charge une école d'ingénieurs dénommée ESTACA. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'opération d'intérêt métropolitain "InnoCampus" car il nécessite de reconsidérer tout un quartier situé sur le campus de Pessac :</p> <ul style="list-style-type: none">- fermeture définitive de voiries (dont une portion de l'esplanade des Antilles) ;- construction d'une résidence universitaire ;- relocalisation des ateliers de l'équipe mobile technique du Crous ;- construction des locaux de la nouvelle école ESTACA. <p>Cette opération à tiroirs nécessite que l'ensemble des acteurs (Région Nouvelle-Aquitaine, Université Bordeaux Montaigne, Crous, Sigdu, Ville de Pessac) s'engage sur les contours de l'opération et son calendrier. C'est la raison pour laquelle il est demandé aux administrateurs d'autoriser le directeur général du Crous de Bordeaux-Aquitaine à signer une convention d'intention afin que le Crous fasse valoir pleinement son intérêt et son engagement dans le réaménagement concerté de ce quartier du campus de Pessac.</p>
<p>Projet de délibération</p> <p>Le conseil d'administration autorise le directeur général du Crous de Bordeaux-Aquitaine à signer une convention d'intention engageant l'établissement dans l'aménagement du quartier du campus qui accueillera l'ESTACA.</p>
<p>Votants présents ou représentés</p> <p>Pour : 18 Contre : 0 Abstentions : 0</p>

Le 18 juin 2020

Le président du conseil d'administration,
Claudio GALDERISI

Recteur délégué Enseignement supérieur, Recherche et Innovation
Région académique Nouvelle-Aquitaine

Par délégation de Madame la Rectrice de région académique, Anne BISAGNI-FAURE